



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E110879

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON

Siret : 529 067 332 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8012909

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148252897

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 14825897

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : RHONE CHAUFFAGE

25 RUE FOCH  
69330 JONAGE

Téléphone : 04 78 49 92 66

Portable : 06 29 93 87 02

Fax :

Site Internet :

E-mail : [contact@rhone-chauffage.fr](mailto:contact@rhone-chauffage.fr)

Responsabilité légale :

MARCET PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 28/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.